

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Samedi 29 mars 2008

Présents : Arcis sur Aube, Romilly sur Seine, Bar sur Aube, Vendeuvre sur barse, Maizières la Grande Paroisse, Troyes, Chaource, Auxon, Vauchonvilliers, Soulaines.

Excusés : Monthieramey, Ville sous la Ferté.

Une minute de silence est observé à la mémoire des disparus et des gens qui sont dans la peine.

Le Président ouvre la séance à 14h45 en présentant les excuses de Madame la Directrice départemental de la Jeunesse et des sports, en remerciant de leurs présence Monsieur Jean Lejeune, représentant la Ligue, l'Est Eclair, et tous les membres représentant les clubs aubois.

L'ordre du jour est abordé.

- *Rapport moral*

Mesdames, Messieurs

Encore une année de passée, pas trop de changement.

Toujours nos stages organisés avec beaucoup d'attrait pour les adultes et hélas beaucoup moins pour les jeunes, Quel dommage.

Si vous avez des jeunes archers qui ont du mordant et qui sont assidus, n'hésitez pas à nous le faire savoir et nous verrons pour les prendre.

Autrement nous avons investi dans un rétroprojecteur et un écran. Si vous en avez besoin soit pour vos concours ou lors de manifestations pour la promotion de notre sport, il est à votre disposition. Il suffit de le demander.

Pour ce qui est des résultats sportifs, ce n'est pas si mal. Il y a une forte progression des participations au championnat de France (résultats positifs des stages).

Nous féliciterons aussi la compagnie d'Arcis pour sa belle 5ème place en D1 (l'élite de notre sport) et le beau titre de champion de France FITA de Bérenger.

Notre chère Audrey qui s'est mise au vert (pour mieux réussir dans ses études) depuis le début de la saison, a réalisé quand même deux podiums, 3ème au tir campagne et 3ème au tir Beursault.

Notre nombre de licenciés est le même que l'année dernière : 283 Chez les adultes, le nombre serait inchangé, nous aurions perdu une dizaine de jeunes (minime à junior) mais nous avons une dizaine de poussins en plus, ce qui n'est pas si mal vu les effectifs de la Ligue Champagne Ardenne qui sont en baisse.

COMITE DEPARTELENTAL DE TIR A L'ARC DE L'AUBE

• Rapport financier

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC
COMPTE DE RESULTAT DU 01/01/2007 AU 31/12/2007

CHARGES			PRODUITS		
60 - Achat	Total	0,00	70 - Recettes propres	Total	2962,00
prestations de services			Licences		2372,00
Achats matières et fournitures			Produits annexes (stages)		590,00
Autres fournitures					
61 - Services extérieurs	Total	217,10	74- Subventions	Total	850,00
Locations (salle pour AG ligue)		97,50	- Etat		500,00
Entretien et réparation (chargeur chronotir)		119,60	- C.N.D.S.		
Assurance			Région(s)		350,00
Documentation			Département(s)		
Divers			Commune(s)		
62 - Autres services extérieurs	Total	4881,98			
Rémunérations BEE1		1518,00			
Déplacements BEE1		802,00			
Récompenses sportives		450,00			
Frais de réception		100,24			
Services bancaires, autres					
Divers (tenues d'arbitre - retroprojecteur)		2011,74			
63 - Impôts et taxes	Total	0,00	75 - Autres produits	Total	439,00
Impôts et taxes sur rémunération,			Divers (Tenues d'arbitre)		439,00
Autres impôts et taxes					
64 - Charges de personnel	Total	0,00			
(Rémunération des personnels,					
Charges sociales,					
Autres charges de personnel)					
65 - Autres charges de gestion courante	Total	60,00	76 - Produits financiers	Total	144,11
Cotisation CDOS		60,00	Intérêts		144,11
Divers					
66 - Charges financières	Total	0,00	77 - Produits exceptionnels	Total	0,00
67 - Charges exceptionnelles	Total	0,00			
68 - Dotation aux amortissements	Total	0,00	78 - Reprises sur amortissements	Total	0,00
TOTAL DES COMPTES DE CHARGES		5159,08	TOTAL DES COMPTES DE PRODUITS		4395,11
Résultat de l'exercice (excédent)			Résultat de l'exercice (déficit)		763,97
TOTAL GENERAL DES CHARGES		5159,08	TOTAL GENERAL DES PRODUITS		5159,08

BANQUE	
Solde de l'exercice précédent	6711,35
recette exercice 2007	4395,11
Recettes globales	11106,46
Depenses exercice 2007	5159,08
crédit au 31/12/2007	5947,38

COMITE DEPARTELENTAL DE TIR A L'ARC DE L'AUBE

L'assemblée donne quitus à la trésorière.

• Budget prévisionnel

CHARGES		PRODUITS			
60 - Achat	Total	600,00 €	70 - Recettes propres	Total	2 980,00 €
prestations de services			Licences		2 380,00 €
Achats matières et fournitures			Produits annexes (stages)		600,00 €
Autres fournitures		600,00 €			
61 - Services extérieurs	Total	100,00 €	74- Subventions	Total	870,00 €
Locations			- Etat		
Entretien et réparation		100,00 €	- C.N.D.S.		500,00 €
Assurance			Région(s)		
Documentation			Département(s)		370,00 €
Divers			Commune(s)		
62 - Autres services extérieurs	Total	3 700,00 €			
Rémunérations BEE1		1 700,00 €			
Déplacements BEE1		900,00 €			
Récompenses sportives		300,00 €			
Frais de réception		100,00 €			
Services bancaires, autres					
Divers		700,00 €			
63 - Impôts et taxes	Total	- €	75 - Autres produits	Total	460,00 €
Impôts et taxes sur rémunération,			Divers (Tenues d'arbitre)		460,00 €
Autres impôts et taxes					
64- Charges de personnel	Total	- €			
(Rémunération des personnels,					
Charges sociales,					
Autres charges de personnel)					
65- Autres charges de gestion courante	Total	60,00 €	76 - Produits financiers	Total	150,00 €
Cotisation CDOS		60,00 €	Intérêts		150,00 €
Divers					
66- Charges financières	Total	- €	77 - Produits exceptionnels	Total	- €
67- Charges exceptionnelles	Total	- €			
68- Dotation aux amortissements	Total	- €	78 - Reprises sur amortissements	Total	- €
TOTAL DES COMPTES DE CHARGES		4 460,00 €	TOTAL DES COMPTES DE PRODUITS		4 460,00 €
Résultat de l'exercice (excédent)			Résultat de l'exercice (déficit)		- €
TOTAL GENERAL DES CHARGES		4 460,00 €	TOTAL GENERAL DES PRODUITS		4 460,00 €

Le budget prévisionnel est adopté par l'assemblée.

• Cotisations 2009

Le montant des cotisations reste inchangé pour la prochaine saison.

• Compte rendu stage jeunes

Le comité recherche des jeunes assidus pour compléter le groupe existant qui est en manque de motivation et après un tour de table, il apparaît que cela reflète la situation que les clubs rencontrent avec les jeunes archers.

• Compte rendu stage adultes

Les adultes sont très satisfait des stages tant au point de vu technique qu'organisation.

Pour la saison salle, un projet de compétition par équipe de club, un cahier des charges et un règlement sont en cours d'élaboration et seront diffusé dans les clubs.

• Challenge Comité Aube

CHAOURCE	30478
VILLE SOUS LA FERTE	25009
ARCIS SUR AUBE	22405
BAR SUR AUBE	21610
ROMILLY SUR SEINE	21254
TROYES	17678
VENDEUVRE SUR BARSE	17117
MAIZIERES LA GRANDE PAROIS	16422
AUXON	12567
VAUCHONVILLIERS	12335
BAR SUR SEINE	12212
BRIENNE LE château	10283
MONTHIERAMAY	9832
SOULAINES D'HUYS	8598
AIX EN OTHE	8079
SAINTE GERMAINE	0

Le challenge étant remporté pour la 3^o fois consécutive par Chaource, celui-ci leur est acquis définitivement.

• Questions diverses

Quand les nouveaux arbitres recevront t'ils leur tenue ?

A voir avec Jérôme Cire

Y aura t'il une formation arbitre cette année ?

Contact sera pris avec Jérôme Cire et Françine Lefevre.

Les organisateurs de compétitions régionales peuvent t'ils recevoir un cahier des charges digne de ce nom ?

Question trasmise à la ligue

Les status de la ligue peuvent t'ils être accessible sur le site, où ont t'ils été déposé ?

Question transmise à la ligue

Y at'il un transport en commun de prévu pour le Bouquet Provincial de Fisme ?

Rien de prévu à ce sujet par contre la ligue envisage un ou deux bus pour le championnat d'Europe à Vittel, faite vous connaître auprès de la ligue.

• Informations générales

COMITE DEPARTELENTAL DE TIR A L'ARC DE L'AUBE

Une commission de labellisation se met en place à la ligue, chaque département doit présenter un délégué qui assistera aux réunions et aux visites de clubs. Il est demandé aux clubs de proposer un candidat très rapidement car la première réunion est programmée le 12 avril. Les frais de déplacement seront remboursés à hauteur de 30 €. Des remarques sont faites sur le bien fondé de la labellisation, beaucoup ont mal vécu la dernière labellisation et préfèrent attendre les effets de cette nouvelle formule avant de s'investir.

La finale départementale du Trophée Champ'ardennais se déroulera le 17 mai à Troyes, la finale régionale est prévue le 21 juin à Saint Dizier.

Le Roy de l'Aube aura lieu le samedi 26 avril sur le terrain de foot d'Ervy le Chatel.

Les clubs sont invités à envoyer rapidement leurs statuts à la ligue.

Un nombre important de jeunes sont licenciés, pour les conserver et les faire approcher la compétition il sera bien que les organisateurs de compétitions pensent aux compétitions jeunes.

• Récompenses

Sont récompensés :

Beranger CHAILLIOT, champion de France Olympique

Audrey LONCLE, médaille de bronze en beursault et en campagne

Prix spécial pour les Archers des prés dorés d'Arcis sur Aube pour leur très brillante 5^e place au classement de la D1.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30

P/O
Le secrétaire
R. Van-Ryseghem

